

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 OCTOBRE 2022 à 19H00



N° 074/2022 – Désignation d'un correspondant en charge des questions de défense

Conseillers en exercice : **28** – Présents : **24** – Excusés avec Pouvoir : **3** – Excusé sans Pouvoir : **0**
Absents : **1** – Votants : **27**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE 5 OCTOBRE, le Conseil Municipal de SAINT DENIS LES BOURG s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, après convocation légale **du 29 SEPTEMBRE 2022**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick, CORBAUX Samuel, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GARCON Françoise, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR :

Mesdames :

BULIARD Sylvie (pouvoir donné à Patrick BOUVARD), CHAUDET Lydie (pouvoir donné à François BIRRAUX), GONGUET Nathalie (pouvoir donné à Jean-Luc BERNARD)

ETAIT ABSENTE :

Madame :

JACQUET Aude,

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Alexis GRUET** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Suite à la démission de Magalie RODET de son mandat de conseillère municipale, il est nécessaire de la remplacer dans les fonctions de correspondant en charge des questions de défense.

Pour mémoire, l'Etat préconise d'instaurer au sein de chaque conseil municipal un Correspondant Défense investi d'une mission d'information et de sensibilisation de ses concitoyens aux questions de défense. Il est également l'interlocuteur privilégié des autorités militaires au niveau départemental. Il est destinataire d'une information et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Alexis GRUET en tant que Correspondant en charge des questions de défense.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,

Guillaume FAUVET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20221005-074-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2022

Publication : 14/10/2022

Publication de l'acte sur le site internet de la commune le : **14** / **10** / 2022